



# Front National pour la Défense de la Constitution

## COMMUNIQUE N° 220/ FNDC

Considérant l'élaboration unilatérale de la Charte de la transition par le CNRD;

Considérant les violations délibérées et répétées de la Charte de la transition par le CNRD ;

Constatant le refus du CNRD, dans le mépris et l'arrogance, de répondre aux nombreux appels au dialogue sur la transition avec les forces vives de la Nation, conformément à l'article 77 de la Charte de la transition;

Constatant l'attitude de défiance chronique adoptée par la junte vis-à-vis de la communauté régionale et internationale, plus particulièrement la CEDEAO, compromettant ainsi tout effort de sortie de crise ;

Considérant la gestion unilatérale et autoritaire de la transition par le CNRD et sa volonté manifeste de s'éterniser au pouvoir;

Constatant l'usage illégal d'armes létales dans la gestion des manifestations pacifiques du FNDC entraînant des morts et des blessés par balles ;

Constatant la multiplication des expéditions punitives ciblées de militants pro-démocratie menées par l'armée à travers le Bataillon Autonome des Troupes Aéroportées (BATA) et le Groupement d'Intervention Rapide (GIR) associés aux unités du Groupement des Forces Spéciales (GFS) dans le but d'installer un climat de terreur ;

Constatant la mise en place au camp militaire Alpha Yaya Diallo d'un centre de torture et de traitements inhumains et dégradants destiné à faire subir physiquement et moralement aux citoyens et citoyennes pro-démocratie des exactions graves pour étouffer toutes vellétés de contestation;

Prenant toute la mesure des risques perceptibles de l'échec de la transition, fruit de la lutte pacifique des citoyens pro-démocratie ;

Déterminé à sauvegarder les acquis démocratiques chèrement conquis par le vaillant peuple de Guinée ;

Le FNDC informe l'opinion nationale et internationale qu'il organisera une manifestation citoyenne et pacifique **le Dimanche 14 août 2022 à Bruxelles (Belgique) et le mercredi 17 août 2022** sur toute l'étendue du territoire national de Guinée, conformément aux articles 20 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 21 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, 11 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, 34 et 8 alinéa 2 de la Charte de la transition Guinéenne.

Ces manifestations visent à exiger du CNRD LA SATISFACTION des revendications ci-dessous :

- 1- L'ouverture d'un cadre de dialogue crédible entre le CNRD, les acteurs politiques et de la société civile, conformément à l'article 77 de la Charte de la transition avec la médiation de la CEDEAO;
- 2- La fixation d'un délai raisonnable et consensuel de la durée de la transition au lieu des 36 mois imposés par le CNRD et qui ne reposent sur aucune base objective;
- 3- La publication de la liste nominative des membres du CNRD et la déclaration des biens des autorités de la transition ;
- 4- Le respect des droits et libertés fondamentaux au premier rang desquels le droit à la vie et l'annulation de la décision portant interdiction générale des manifestations pacifiques dans les rues et sur les places publiques;
- 5- L'ouverture du procès des crimes de sang;
- 6- La libération sans condition de tous les détenus politiques liés aux manifestations;
- 7- L'arrêt des harcèlements judiciaires et des poursuites fantaisistes contre les acteurs politiques et de la société civile;
- 8- L'ouverture d'une enquête indépendante placée sous l'égide des Nations Unies afin de traduire devant les juridictions compétentes les auteurs et commanditaires des crimes et exactions perpétrés;

Le FNDC, dans le cadre de l'organisation de la manifestation pacifique prévue en Guinée, adressera une lettre d'information aux autorités conformément à la réglementation en vigueur.

Cette lettre indiquera l'itinéraire de la marche et les dispositions pratiques à prendre pour sa réussite.

Le FNDC appelle les citoyens pro-démocratie et épris de justice à la mobilisation générale pour exiger le retour rapide à l'ordre constitutionnel dans la paix et la quiétude sociale.

Conakry, le 08 août 2022

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

La Coordination Nationale du FNDC